

**Code du produit : R 5
FDS N°: E175**

**Nb. pages : 5
Date : 11/2003**

1. Identification du produit et de la société

Identification de la substance ou de la préparation

Désignation : Email RAKU CERADEL

Nom du produit : R5 TURQUOISE

Code ETQ : E220

Fournisseur :

CERADEL
19 à 25 rue Frédéric Bastiat
BP 1598
87022 LIMOGES CEDEX 9
Tel : (00.33) 05.55.35.02.35
Fax : (00.33) 05.55.35.02.30
E-mail : ventes@ceradel.fr

Renseignements en cas d'urgence :

Centre anti-poison de votre département.
N° d'appel d'urgence : ORFILA : 01 45 42 59 59
Site web : www.ceradel.fr

2. Composition / informations sur les composants

Nature chimique : préparation obtenue par mélange de frites et de composants inorganiques.

Composants	N° CAS	EINECS	%
Frites	65997-18-4	2660476	voir sect. 16
Bentonite	1302-78-9	2151089	voir sect. 16
Oxyde d'étain (SnO ₂)	8282-10-5	2421590	voir sect. 16
Oxyde de cuivre (CuO)	1317-38-0	2152691	voir sect. 16
Oxyde de cobalt (CoO)	1307-96-9	2151546	voir sect. 16

3. Identification des dangers

Inhalation : une exposition prolongée peut provoquer les symptômes de longue maladie chronique

Ingestion : Le produit est de faible solubilité dans les sécrétions corporelles et de faible toxicité aiguë.

Yeux : Peut provoquer des irritations et des inflammations.

Peau : Le produit n'est pas irritant, mais comme toute poudre abrasive, il peut engendrer une légère irritation.

4. Premiers secours

Inhalation :

Eloigner le sujet de la zone d'exposition et faire respirer de l'air frais. Desserrer les vêtements et consulter un médecin.

Ingestion :

Ne pas faire vomir et consulter immédiatement un médecin (lui montrer l'emballage et l'étiquette).

Contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.

Contact avec la peau :

Laver à l'eau.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction recommandés : moyens appropriés à la zone environnante.

Dangers spécifiques : En cas de feu, le produit peut dégager des fumées dangereuses et toxiques.

Protection individuelle : Aucune protection particulière sauf celle requise par les conditions de feu environnantes.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Méthodes de nettoyage :

Utiliser un moyen d'aspiration lorsque c'est possible. Sinon humidifier et ramasser à la pelle.

Rincer largement la zone contaminée avec de l'eau.

Précautions de protection individuelle :

Equipement de protection respiratoire.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement les mains après manipulation.

Stockage

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Mesures d'ordre technique :

Une ventilation adéquate doit être installée afin de maintenir la concentration de poussière dans l'air inférieure à la valeur limite d'exposition permise. Une ventilation locale par extraction est recommandée.

Equipement de protection individuelle.

Lorsque qu'une ventilation locale par extraction n'est pas possible et que l'exposition aux poussières dépasse les limites, utiliser une protection respiratoire agréée, selon les normes CEN, prEN 140, 141, 143 ou 149.

Des gants et un équipement de protection total sont recommandés lors d'un contact prolongé.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect : voir section 16

Odeur : sans odeur

Point éclair : pas applicable

Inflammabilité : pas applicable

Caractéristiques d'explosivité : non explosif

Caractéristiques oxydantes : aucune

Gravité spécifique : 3 - 5

Valeur du PH : 7 (non soluble dans l'eau)

Température de fusion / ramollissement : non déterminée

Point de fusion : pas disponible

10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique : produit stable

Conditions/matériaux à éviter : Aucun connu.

Produits de décomposition dangereux : aucun à notre connaissance, au cours d'une utilisation normale.

Produits dangereux de polymérisation : Aucun.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :

LD 50 Oral	> 2000 mg/kg
LD 50 contact avec la peau	non connu
LD 50 inhalation	non connu

Effets sur la santé : une exposition prolongée ou répétée au-dessus des limites d'exposition professionnelle peut provoquer une fibrose pulmonaire.

12. Informations écologiques

Ecotoxicité : Non connue

Persistante : Ce produit est chimiquement stable et persistant dans l'environnement.

13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination des déchets et des résidus :

Elimination selon les lois et prescriptions sur les déchets, en vigueur localement.

14. Informations relatives au transport

UN / SI : non classé

Classe UN : non classé

Groupe d'emballage : non classé

Transport terrestre Grande Bretagne : non classé

ADR : non classé

Transport maritime IMO : non classé

Transport aérien ICAO : non classé

15. Informations réglementaires

Etiquetage d'après les directives CEE : Non classé comme produit dangereux.

Phrases R : aucune

Phrases S :

S 20/21 : Ne pas boire ou fumer pendant l'utilisation.

S 8 : porter un équipement respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante.

16. Autres informations

Résumé pour le produit :

Couleur	Fritte	Bentonite	SnO₂	CuO	CoO
Turquoise	90-95	1-5	--	1-5	--

PHRASES R CONTENUES DANS LA FICHE :

Non concerné.

Cette fiche n'est pas une garantie de la qualité et des propriétés spécifiques de ce produit. Elle complète la notice technique d'utilisation, mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de la création de ce document. Ils sont données de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.